



**VILLE DE SAINTE-ADELE**  
**À toutes les personnes intéressées**  
**DÉROGATIONS MINEURES**

**AVIS public est donné** que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 20 avril 2020 à 19 h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel à Sainte-Adèle décideront de la demande de dérogation mineure suivante:

**NATURE ET EFFET DES DEMANDES**

**Lot 3 430 826, rue des Mélèzes :**

- Autoriser, pour un bâtiment commercial projeté, sur l'immeuble identifié comme étant le lot 3 430 826 du Cadastre du Québec, rue des Mélèzes, que les deux (2) façades donnant sur la rue excèdent 12 mètres sans avoir l'obligation d'inclure un décroché d'au moins 45 centimètres.

Le tout tel que représenté au plan préparé par TLA architectes en date du 17 mars 2020.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les personnes ou organismes intéressés relativement à ces demandes de dérogations mineures peuvent contacter le Service du greffe à l'adresse suivante : [greffe@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:greffe@ville.sainte-adele.qc.ca). Les documents qui y sont rattachés peuvent être consultés au Service du greffe ou de l'urbanisme pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

**Fait à Sainte-Adèle, le 6 avril 2020**

**La greffière par intérim,**

(s) Audrey Sénécal

**Me Audrey Sénécal**